



Principes de protection des animaux

Chez les Compagnies Loblaw Limitée, nous reconnaissons l'importance de la protection des animaux dans notre chaîne d'approvisionnement et croyons que les animaux doivent être traités avec humanité. De nos politiques sur les fibres animales et l'expérimentation sur les animaux à l'utilisation responsable des antibiotiques en passant par nos engagements à l'égard des animaux d'élevage destinés à la consommation, nous avons établi des normes élevées. Nous sommes engagés à respecter, à évaluer et à faire évoluer ces normes.

Nous croyons qu'il faut adopter une approche scientifique lorsque nous prenons des engagements orientés sur des objectifs, afin de veiller à ce que nos actions soient soutenues par des preuves et des recherches.

Depuis 2011, nous sommes membres associés actifs du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE), une tribune réunissant plusieurs intervenants reconnue comme le chef de file national des normes sur la protection et le bien-être des animaux d'élevage. Loblaw soutient fortement le processus et l'approche du CNSAE. Nous nous sommes engagés dans l'élaboration des Codes de portée nationale favorisant le bien-être et la protection des animaux d'élevage, qui sont fondés sur la science et reflètent les valeurs des consommateurs canadiens. Grâce à son expertise dans l'industrie, le CNSAE fournit des conseils aux détaillants alors que nous travaillons à trouver l'équilibre entre les exigences des défenseurs pour la protection des animaux, les réalités des chaînes d'approvisionnements et les coûts pour les consommateurs.

Outre les conseils du CNSAE, Loblaw se fie au soutien de notre conseiller scientifique externe en matière de protection des animaux, le Dr David Fraser, qui est professeur émérite dans le programme mondialement reconnu de protection des animaux de l'Université de la Colombie-Britannique. Le Dr Fraser fournit des conseils sur les pratiques exemplaires.

En tant que membre du Comité de la santé et du bien-être des animaux du Conseil canadien du commerce de détail, nous participons activement à la surveillance en collaboration avec les détaillants de produits alimentaires et intervenants canadiens afin de répondre aux préoccupations en matière de bien-être des animaux dans notre industrie.

Loblaw attend de tous ses fournisseurs qu'ils s'engagent et s'attachent à faire évoluer la protection des animaux. Nous exigeons de nos fournisseurs qu'ils traitent les animaux conformément aux lignes directrices du gouvernement et de l'industrie sur le traitement humain des animaux, comme indiqué dans notre [Code de conduite des fournisseurs](#).

En adoptant cette approche factuelle et normative, Loblaw s'engage à créer un changement positif et à bâtir un avenir plus durable.



Positionnement et progrès en matière de protection des animaux

Étant l'un des plus importants acheteurs et vendeurs de viande, de volaille, d'œufs et de produits laitiers au Canada, nos clients s'attendent à acheter chez nous des aliments sûrs, de grande qualité, issus de sources responsables et produits avec humanité. Nous n'en attendons pas moins de nos fournisseurs, qui élèvent des animaux destinés à la consommation et les transforment. Nous escomptons que les animaux soient traités conformément aux lignes directrices du gouvernement et de l'industrie relativement au traitement humain.

Loblaw s'engage à améliorer ses pratiques en matière de bien-être animal d'une manière qui fait évoluer les Cinq libertés, la norme mondiale la plus largement reconnue en matière de protection responsable des animaux :

1. **NE PAS SOUFFRIR DE LA FAIM OU DE LA SOIF** en fournissant l'accès à de l'eau fraîche et une alimentation adéquate assurant la bonne santé et la vigueur des animaux.
2. **NE PAS SOUFFRIR D'INCONFORT** en offrant un environnement approprié comportant des abris et une aire de repos confortable.
3. **NE PAS SOUFFRIR DE DOULEURS, DE BLESSURES OU DE MALADIES** en ayant recours à la prévention ou au diagnostic rapide et au traitement.
4. **POUVOIR EXPRIMER LES COMPORTEMENTS NATURELS PROPRES À L'ESPÈCE** en fournissant à l'animal un espace suffisant, des installations adéquates et des contacts avec ses congénères.
5. **NE PAS ÉPROUVER DE PEUR OU DE DÉTRESSE** en assurant des conditions d'élevage et un traitement n'induisant pas de souffrances psychologiques.

Utilisation des antibiotiques

Les experts du bien-être animal et le gouvernement du Canada approuvent l'utilisation des antibiotiques pour soigner les animaux malades et réglementent le retour sécuritaire de ces animaux dans les programmes d'élevage. Parallèlement, il apparaît de plus en plus clairement et préoccupant que le recours aux antibiotiques entraîne une résistance antimicrobienne. C'est pourquoi nous avons pris les devants à l'égard de ce problème en proposant à nos clients des viandes issues d'animaux élevés sans antibiotiques ni hormones ajoutées. Nous avons lancé la gamme de produits PC^{MD} Simplement bon^{MD}, qui compte aujourd'hui plus de 200 produits. Les animaux entrant dans la composition des produits de notre gamme PC^{MD} Simplement bon^{MD} sont élevés sans antibiotiques et, comme l'ensemble des volailles et du porc au Canada, sans hormones ajoutées. Si un animal de notre programme PC^{MD} Simplement bon^{MD} tombe malade, il est soigné et transféré dans un programme d'élevage classique dont les animaux ne sont pas destinés à notre gamme de produits PC^{MD} Simplement bon^{MD}.



Veau

Les veaux sont en meilleure santé lorsqu'ils peuvent bouger librement. Depuis 2018, nous n'achetons du veau frais qu'auprès de fournisseurs qui ont adopté le système de logement en groupe à la place du système individuel pour leurs veaux. Cette exigence est incluse dans nos lignes directrices sur l'approvisionnement.

Fibres animales

Les vêtements Joe Fresh^{MD} soutiennent l'approvisionnement éthique et le traitement sans cruauté des animaux. Nous avons interdit l'utilisation de fourrure, de mohair (chèvre angora) et d'angora (lapin angora) dans tous les produits Joe Fresh^{MD}. De plus, nous étiquetons de façon claire et appropriée tous les matériaux synthétiques qui ressemblent à des sous-produits animaux.

Tests sur les animaux

Les produits de notre marque Quo Beauty^{MC} ne sont jamais testés sur les animaux; nous ne testons pas les produits finis ou les ingrédients sur les animaux, et nos fournisseurs ou les tiers ne le font pas non plus. Le respect de cette politique est maintenu au moyen d'une attestation annuelle.

L'organisation People for the Ethical Treatment of Animals (PETA) a certifié qu'aucun de nos produits n'est fabriqué avec des sous-produits d'origine animale.

Produits à base de plantes

Nous continuons d'accroître notre offre de produits d'origine végétale dans plusieurs catégories afin de répondre à l'intérêt et au désir croissants des consommateurs pour les alternatives aux produits d'origine animale. Nos produits PC^{MD} À base de plantes sont certifiés végétaliens par une tierce partie et ne contiennent aucun sous-produit animal. Ils sont également marchandisés à côté de leur équivalent d'origine animale, ce qui permet à nos clients de trouver facilement des solutions de rechange à base de plantes.

Domaines d'intérêt

Poulets de chair

Nos clients sont de plus en plus nombreux à demander des produits qui respectent le bien-être animal. C'est pourquoi nous travaillons en collaboration avec des partenaires et des producteurs de l'industrie pour améliorer les résultats en matière de protection des animaux tout en préservant la qualité et le rapport qualité-prix des produits pour nos clients. Nous sommes également fermement convaincus que les normes en matière de protection des animaux doivent être fondées sur des preuves scientifiques; nous soutenons le travail continu du CNSAE pour veiller à ce que les normes soient mises à jour et tiennent compte des dernières données scientifiques.



Nous collaborons avec nos partenaires pour offrir plusieurs options aux clients. En 2022, l'intégralité de nos produits de poulet de marque contrôlée était conforme au Programme de soins aux animaux des Producteurs de poulet du Canada, un code de pratique vérifié par un tiers approuvé par le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE).

Nous continuerons de collaborer avec nos partenaires pour faire le suivi des progrès réalisés relativement aux engagements à l'égard de la protection des animaux. D'ici la fin de l'année 2023, plus de 84 % de notre poulet frais de marque contrôlée proviendra de fournisseurs qui utilisent des atmosphères contrôlées en plusieurs phases afin de minimiser le stress.

Truies

Nous nous engageons à nous approvisionner, dès que possible, auprès de fermes qui utilisent exclusivement des systèmes de logement en groupe pour les truies gestantes. Les experts en protection des animaux conviennent que les truies peuvent éprouver, entre autres, des problèmes de santé lorsqu'elles sont logées individuellement dans des stalles de gestation pour la durée de la grossesse.

Nous continuons de faire des progrès dans ce domaine et depuis 2022, 50 % du porc entrant dans les produits PC^{MD} Simplement bon^{MD} sont issus de truies gestantes élevées en groupe. Nous collaborons avec nos partenaires pour atteindre des objectifs graduels, en ciblant la conversion à un élevage en groupe pour 60 % des produits de porc entrant PC^{MD} Simplement bon^{MD} d'ici fin 2024 et pour 100 % dès que ce sera réalisable.

Œufs issus de poules en liberté

Nous nous engageons à offrir des œufs 100 % issus de poules vivant en liberté dès que ce sera réalisable.

En 2016, nous avons annoncé que tous nos œufs en coquille proviendraient de poules élevées en liberté d'ici 2025. Nous avons réalisé des progrès par rapport à cet objectif : Nos œufs en coquille PC^{MD} sont maintenant entièrement issus de poules en liberté et nos œufs de poules élevées en liberté PC^{MD} proviennent de poules pondeuses libres de leurs mouvements qui sont nourries et logées dans des granges à aire ouverte équipées de perchoirs et de pondoirs.

Toutefois, en 2021, il est devenu évident que nos partenaires agricoles ne seraient pas en mesure de respecter l'échéance de 2025. Cette année-là, nous avons annoncé publiquement que l'échéance initiale ne serait pas respectée et réaffirmé notre engagement auprès du CNSAE et à l'égard de leurs efforts pour établir des normes convenables.

De plus, le terme « en liberté » fait référence à une vaste gamme de systèmes de logement qui varient en espace, en taille de groupe et en accès aux commodités. Il est maintenant évident que le bien-être des oiseaux dans ce type de système varie considérablement selon des options précises et selon la capacité de gestion du personnel lorsque les oiseaux se trouvent dans un logement moins structuré. Il y a aussi un débat sur les avantages relatifs au logement en « colonie » (parfois appelé « cages enrichies ») qui offrent plus d'espace et la possibilité de conserver un comportement naturel pour les groupes de taille modeste.



Nous continuons de tenir compte des conseils de nos partenaires en protection des animaux et agricoles et d'être engagés à travailler avec des fournisseurs qui passent intégralement à des systèmes assurant un grand bien-être, de manière à garantir que les œufs sont accessibles et vendus à prix abordable pour nos clients. Dans le cadre de ces efforts continus, en 2024, nous :

- Commencerons à annoncer annuellement la vente d'œufs issus de poules élevées en liberté pour les marques nationales et contrôlées de nos magasins d'alimentation.
- Fournirons un profil supplémentaire aux options sans cage pour nos activités de commerce en ligne, informerons nos clients sur les systèmes de poulailler et les encouragerons à envisager l'achat d'œufs issus de poules en liberté.
- Investirons dans la promotion marketing des œufs issus de poules en liberté.
- Veillerons à ce que tous les magasins d'alimentation au détail de notre entreprise proposent aux consommateurs un nombre de produits issus de poules élevées en liberté*.
- Passerons à l'utilisation exclusive d'œufs issus de poules en liberté pour la préparation de nos sandwichs et repas cuisinés dans nos magasins d'alimentation au détail.*

Nous reconnaissons qu'il reste du travail à accomplir. Une transition exige des engagements à tous les paliers de l'industrie, nous continuerons donc à collaborer activement avec nos partenaires agricoles, le CNSAE, les gouvernements et les ONG (organisations non gouvernementales) pour les prochaines étapes, dans le but d'annoncer un plan progressif pluriannuel en 2024.

* En attente de la disponibilité de l'approvisionnement